

Concours de projets pédagogiques en matière d'éducation interculturelle et inclusive 2021-2022

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce concours de l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité* (OFDE) s'adresse aux étudiants et aux étudiantes de différents programmes menant à un brevet d'enseignement de l'ensemble des universités québécoises. Initié d'abord à l'UQAM en 2014-2015, il est le fruit d'un partenariat de l'Observatoire avec le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE-UQ) et la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Le concours cible le développement d'activités, de situations d'apprentissages ou de projets pédagogiques qui poursuivent les finalités d'une éducation interculturelle et inclusive (Groupe interuniversitaire sur les compétences interculturelles et inclusives en éducation, 2015), soit :

1. *Adopter des pratiques d'équité qui tiennent compte des expériences et réalités ethnoculturelles, religieuses, linguistiques et migratoires des apprenants et apprenantes, en particulier ceux et celles issus des groupes minorisés.*
2. *Préparer tous les apprenants et apprenantes à mieux vivre ensemble dans une société pluraliste et à développer un monde plus juste et égalitaire.*

OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Élaborer des projets portant sur des thématiques liées à la diversité et qui répondent aux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive et à l'ensemble des critères du concours.
2. Récompenser les projets pédagogiques qui s'illustrent le mieux en matière d'éducation interculturelle et inclusive et les diffuser sur les sites web des partenaires afin de les partager avec les formateurs/formatrices et praticiens dans le domaine.

PRIX

Deux grands prix du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont offerts aux projets gagnants à travers le Québec :

- Un premier grand prix de 750\$
- Un second grand prix de 450\$

Le CRIFPE-UQ offre aussi un prix thématique. Ce prix peut éventuellement être cumulé avec les autres prix :

- Un prix de **200\$**, attribué par le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante-réseau des universités du Québec (CRIFPE-UQ).

Les prix seront décernés lors d'un événement de l'OFDE à l'automne 2022. Par ailleurs, les projets seront diffusés sur les sites web de l'Observatoire (www.ofde.ca) et des partenaires.

CONDITIONS

La publicité du concours est diffusée dans les différents programmes en enseignement et dans les réseaux des partenaires. Les projets réalisés (dans le cadre ou non d'un cours) peuvent être rédigés en français ou en anglais et être transmis au jury par les étudiantes et étudiants ou par les responsables de cours à l'université, à l'adresse suivante : concours@ofde.ca. La date limite pour soumettre un projet est **le 30 avril 2022**.

SÉLECTION

Les projets sont soumis à un jury d'évaluation composé d'un nombre impair de professeur-es ou chargé-es de cours d'universités différentes et d'un-e représentant du Ministère de l'Éducation et des milieux de pratiques. Chaque projet est évalué par au moins 3 membres du jury.

CONSIGNES AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

Tous les projets doivent comporter les **éléments de base suivants et les expliquer** :

1. Le thème et les objectifs généraux du projet;
2. Les spécificités du contexte de réalisation du projet (ex: niveau scolaire, réalités et expériences des élèves);
3. Les éléments de pertinence;
4. L'intention éducative poursuivie au regard des deux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive (voir p.1);
5. Les approches pédagogiques (coopérative, démocratique, différenciée, etc.) ainsi que les sources d'inspiration;
6. Le déroulement détaillé des activités proposées ainsi que les étapes d'enseignement/apprentissage (préparation, réalisation intégration);
7. Les liens avec les domaines de formation et les compétences (disciplinaires ou transversales) du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) et la progression des apprentissages;
8. Les ressources, moyens et stratégies déployées, en respect des droits d'auteur;
9. Les documents d'accompagnement et tous les documents remis aux élèves;
10. Les partenariats ou ressources (humaines, communautaires) impliquées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les projets seront évalués par le jury en fonction des critères suivants :

Pertinence et qualité du projet : 20%

1. Adéquation avec tous les éléments de base mentionnés précédemment;
2. Pertinence du thème choisi et des intentions pédagogiques;

Cohérence et applicabilité : 40%

3. Applicabilité dans le contexte visé (degré de complexité adapté au groupe et prise en compte des réalités migratoires, culturelles ou linguistiques des élèves issus des minorités dans la classe ou l'école);
4. Cohérence et clarté des consignes des activités;
5. Clarté de la présentation et qualité de la langue;

Originalité, créativité et retombées: 40%

6. Originalité du projet, innovation dans les formules ou approches pédagogiques proposées en lien avec les objectifs d'apprentissages du programme de formation de l'étudiant;
7. Retombées positives (visées) sur les apprentissages, en termes de connaissances et de changements d'attitudes et de comportements;
8. Retombées positives (visées) sur le vivre ensemble en classe ou à l'école (favorise la responsabilisation, l'engagement, la motivation, la coopération, le dialogue interculturel entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves, répond aux intérêts des apprenants, présente un défi et des attentes élevées);
9. Ouverture sur le milieu (démarche partenariale) et retombées sur la collectivité plus large
10. Potentiel éducatif en matière d'éducation interculturelle et inclusive.

